

# Gouverner par les labels : le label Métropole French Tech

Renaud Epstein – Nicolas Maisetti

Synthèse – Juin 2016

---

On assiste depuis le début des années 1990 à la multiplication des prix, trophées et labels territoriaux par lesquels l'Etat distingue des villes modèles et érige certaines de leurs expériences en « bonnes pratiques » à imiter. La recherche réalisée visait à interroger l'essor de ces instruments honorifiques dans l'action publique et leur usage dans la gouvernance multi-niveaux, à partir de l'étude d'un label particulier : le label Métropole French Tech. Elle s'appuie sur des enquêtes nationales, portant sur la construction et l'attribution de ce label et sur des enquêtes locales, conduites principalement à Nantes et Aix-Marseille, visant à saisir la manière dont les acteurs territoriaux se sont mobilisés pour décrocher ledit label et l'usage qu'ils en ont fait.

## ***Le label Métropole French Tech***

Lancée en novembre 2013, l'initiative gouvernementale « French Tech » se décline en trois objectifs : mobilisation collective des acteurs de l'économie numérique (*fédérer*), internationalisation des startups et des écosystèmes numériques français (*rayonner*) et croissance rapide des startups les plus prometteuses (*accélérer*). Le label Métropole French Tech, qui s'inscrit dans le premier de ces objectifs, vise à distinguer « *quelques métropoles porteuses d'un écosystème numérique de niveau international et d'un projet ambitieux et fédérateur de croissance de cet écosystème* ».

En janvier 2004, le gouvernement a lancé l'appel à candidature pour l'attribution de ce label, qui ne devait bénéficier qu'à un nombre réduit de « *métropoles phares du numérique en France* » appelées à constituer « *l'équipe de France du numérique* ». Le cahier des charges diffusé avec cet appel à candidature définissait dans le détail le contenu du dossier qui devait être élaboré par les candidats (organisé autour d'un diagnostic de l'écosystème numérique faisant la preuve de son poids et de sa dynamique exceptionnels, et d'un projet « *ambitieux, mobilisateur et fédérateur de croissance de l'écosystème de startups du territoire* »). Les règles du jeu de la procédure de labellisation y étaient bien moins détaillées, laissant dans le flou quelques points cruciaux pour le déroulement de la compétition entre métropoles pour la conquête du label : Combien de temps durera le match ? Qui en assurera l'arbitrage ? Combien y aura-t-il de vainqueurs ? La multiplication des candidatures et les interventions des élus locaux, dont certains sont parvenus à obtenir du président de la République la promesse publique de l'attribution du label, ont conduit les responsables nationaux de la French Tech à faire évoluer ces règles. La sélection des lauréats ne s'est pas appuyée sur le comité d'experts internationaux prévu ; la labellisation ne s'est pas opérée au fil de l'eau mais de façon groupée, au profit de neuf métropoles en novembre 2014 puis de huit métropoles supplémentaires en juin 2015 ; ce sont donc 17 métropoles qui constituent « *l'équipe de France du numérique* », soit trois fois plus que ce qui était envisagé initialement.

## ***Un label (pas) comme les autres***

Le label Métropole French Tech est un label parmi d'autres, dont les caractéristiques ne le distinguent que faiblement dans l'univers foisonnant des labels étatiques décernés aux

villes<sup>1</sup> : il s'agit d'un instrument incitatif, dont le déploiement se fait sur la base du volontariat des acteurs visés, lesquels participent activement à la définition des « bonnes pratiques » promues par le label ; il s'agit ensuite d'un instrument symbolique, qui accorde une grande importance à la mise en visibilité des labellisés ; enfin, il procède d'une forme d'émulation concurrentielle, qui stimule à la fois l'innovation et l'imitation.

Ce label ordinaire a cependant connu un succès extraordinaire, tant auprès des acteurs privés du numérique qui se sont mobilisés dans les territoires pour l'obtenir, des médias qui ont relayé la communication du gouvernement et des villes sur le dynamisme des écosystèmes métropolitains, qu'auprès des responsables politiques qui ont rapidement perçus les bénéfices politiques qu'ils pouvaient tirer de son attribution. Ce succès, dont témoignent la floraison de candidatures et la couverture médiatique dont il a bénéficié, fait du label French Tech un objet heuristique, utile pour saisir les effets de ce type d'instrument dans la gouvernance multi-niveaux.

### ***Les effets du label dans la gouvernance multi-niveaux***

Le label métropole French Tech étant un instrument étatique dirigé vers les métropoles, ses effets doivent d'abord s'apprécier sous l'angle vertical. Dans cette perspective, il apparaît emblématique des transformations contemporaines de la gouvernance multi-niveaux : sur le plan institutionnel, il s'agit d'un instrument de gouvernement néomanagérial qui permet à un Etat privé de l'autorité et des ressources financières nécessaires pour imposer ses priorités et ses solutions aux villes, et même de l'expertise suffisante pour les définir, de peser à distance sur les agendas des gouvernements urbains et sur les contenus de politiques urbaines dont la définition et la mise en œuvre relèvent de l'entière responsabilité des acteurs locaux. Sur le plan spatial, le label Métropole French Tech est au service d'une politique néolibérale, organisée autour d'un référentiel de compétitivité et d'attractivité, qui cherche à amplifier les dynamiques de concentration du capital dans quelques métropoles plutôt qu'à les infléchir.

En procédant à une rotation à 90 degré du regard, pour considérer les effets du label sur les relations entre acteurs, à l'échelle des territoires labellisés, il apparaît que le label métropole French Tech n'est pas seulement une ressource symbolique pour les métropoles mais aussi voire surtout une ressource pour l'action collective à l'échelle métropolitaine. Alors même qu'il a été pensé et saisi comme un instrument de marketing externe pour les métropoles, ses effets distinctifs dans la concurrence inter-urbaine sont très incertains du fait du nombre de labellisés. En revanche, la compétition organisée par l'Etat pour l'attribution de cette distinction a eu de puissants effets de mobilisation collective à l'échelle des métropoles. Plus que le label, c'est le processus de labellisation qui importe ici, la compétition entre territoires pour la reconnaissance nationale constituant un aiguillon pour la coopération territoriale.

On ne dispose à ce jour d'aucun élément d'évaluation de l'impact du label Métropole French Tech sur les écosystèmes numériques. Les enquêtes réalisées permettent en revanche de conclure à l'efficacité de cet instrument de gouvernement qui a produit des effets structurants dans les territoires, et plus encore à son efficience. Car, faut-il le rappeler, le label est un instrument dont le coût pour l'Etat est proche de zéro.

---

<sup>1</sup> BERGERON H., CASTEL P., DUBUISSON-QUELLIER S., 2014, « Gouverner par les labels. Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable. », *Gouvernement et action publique*, 3(3).